Rédaction et Administration : à Martigny
Imprimerie Commerciale, J. Pillet
Téléph. No 52 Ch.post. IIc 52

No 17 4me année Le No 10 ct. 4 pages

Mardi 1er mars 1932

Le Rhône

Journal d'informations et d'annonces paraissant le Mardi et le Vendredi

Tout abonné et son épouse sont assurés d'office contre les accidents
pour fr. 1000.— en cas de décès, fr. 1000.— en cas d'invalidité totale et jusqu'à fr. 600.— en cas d'invalidité partielle et permanente

Abonnement : 6 mois fr. **3.—**, 1 an fr. **6.—** (avec *Bulletin officiel*, 6 mois fr. 5.50, 1 an fr. 10.—) Etranger : Fr. **10.—** par an. - **Annonces :** le millimètre, **Valais 6 ct., Suisse 8 ct., Etranger 12 ct.** (la ligne a 36 mm. de largeur)
Réclames : Suisse 25 ct., Etranger 30 ct. le millimètre (la ligne a 74 mm.) Pour les annonces s'adresser à l'Administration du journal *Le Rhône*, à Martigny (Tél. 52)

L'assurance de nos abonnés

M. **Sylvain Granger,** bûcheron, à **Troistorrents,** a reçu une indemnité de

Fr. 100.—

pour invalidité partielle de l'épaule gauche, suite d'un accident.

EN INDE

La pauvreté générale

Ce qui frappe le plus en Inde, c'est la pauvreté générale. A part les quartiers européens et quelques palais isolés, les grandes villes sont avant tout composées de taudis et les villages ne contiennent que des huttes.

Mais l'expression de taudis implique chez nous l'idée de saleté. En Inde la moindre cabane de branchages, la plus petite chaumière en terre battue ou la plus misérable cabine de tôle ondulée (dans le voisinage des fabriques) est balayée plusieurs fois par jour.

Il n'y a pas de meubles, mais le plancher de boue sèche, mélangée de bouse de vache en guise de ciment, est tenu propre avec un soin religieux. On enlève ses sandales avant de pénétrer chez qui que ce soit, exactement comme dans une mosquée ou un temple hindou. C'est le meilleur moyen de ne pas introduire de la poussière et des microbes. Excellente sagesse, antique et très hygiénique.

A défaut de meubles, un intérieur indien contiendra toujours un petit foyer, tel que nos jeunes touristes en construisent à la montagne, mais bien cimenté de trois côtés, et une assez grande abondance d'ustensiles de cuisine. Plateaux de bronze, bols et vases étamés, tous reluisants, poêles à frire. Point de porcelaine, ni de faïence.

En fait de lit, on couche sur la paille ou sur le sol, roulé dans une couverture ou un couvre-pieds de piqué, ou bien sur un cadre de bambou avec des sangles ou des lianes tandues dans les deux sens et entrecroisées.

On mange un peu de riz avec des pois jaunes ou des lentilles vertes bouillies et fortement pimentées. Les fruits sont chers dans les villes. A la campagne, on cultive les bananiers et les courgerons. Le pain quotidien, c'est la galette de blé noir, simple mélange de farine et d'eau, roulé en pâte fine et rôtie dans la poêle ou directement sur les cendres.

Il y a parfois une chèvre, une vache ou un buffle noir, dont le lait empêche les enfants de mourir de faim.

Dans les villes, un ménage s'estime heureux quand le père fait ses trente ou quarante francs par mois. Dans les villages, il faut se contenter de quinze ou vingt lorsqu'on travaille pour un propriétaire. Ceux qui louent un terrain paient en nature ou en espèces la moitié ou plus de ce qu'ils récoltent et sont en général endettés jusqu'au cou.

Les petits artisans, cordonniers, étameurs, potiers, tisserands, qui pullulent dans chaque rue, n'arrivent guère à gagner plus de soixante ou quatre-vingts francs par mois, quelquefois cent francs quand ils ont quelques ouvriers, assis en rond dans leur boutique d'une chambre, ouverte sur la rue.

La proportion des Indiens gagnant deux cents francs ou plus par mois, c'est-à-dire vivant avec un minimum de nécessités (comme un petit employé des C. F. F. chez nous), n'atteint pas le 2 % de la population indigène. L'Inde est un vaste pays de pauvres gens, dont beaucoup ne mangent pas à leur faim, mais dont aucun n'oublie de se laver les dents, fût-ce avec un rameau de bois vert.

(Sentinelle.) *Edm. P.*

Les abonnés qui changent d'adresse sont priés d'indiquer leur ancien domicile et de joindre 20 cts en timbres-poste.

L'école pour la vie

Dans l'impossibilité de donner à leurs enfants l'instruction et l'éducation qu'exigent les nécessités de la vie moderne, les parents envoient leurs enfants à l'école et les confient à un maître agréé par l'Etat. La loi d'ailleurs les astreint à ce devoir. Dans ces conditions, l'école remplace la famille ou la complète, et le maître se substitue dans une large mesure au père de famille.

Pas complètement toutefois, car l'Etat, qui a créé l'obligation, s'est réservé un contrôle de ces établissements scolaires. Et c'est juste, pour autant que les personnes chargées de cette surveillance l'exercent avec une grande largeur de vue. Malheureusement ce n'est pas toujours le cas et les maîtres sont contrecarrés dans leur activité, et l'école alors ne peut plus remplir pleinement son double but d'éduquer et d'instruire. Elle délaisse sa tâche indispensable pour se borner à réaliser la moins nécessaire qui est aussi la plus facile à accomplir.

Ah ! si le maître, le bon maître pouvait se donner dans toute sa plénitude ! S'il était affranchi de ce contrôle souvent étroit qui ne lui permet pas de donner son plein ! Si on ne lui imposait pas des œillères qui le forcent à regarder un point, un objectif, un seul et qui n'est pas le véritable, mais qui se concrétise dans la formule étroite et déformée de l'examen ! Quel travail opéré dans ces jeunes âmes durant l'espace de 5, 6 ou 7 ans où l'enfant subit l'influence du maître, et comme sa formation y gagnerait en connaissances pratiques et surtout en qualités morales soigneusement cultivées et développées !

Sans doute, il ne saurait être question de supprimer tout contrôle, mais que de réformes à apporter dans l'exercice de cette surveillance ! Si les examinateurs savaient enfin faire table rase de ce fatras de connaissances acquises d'une façon toute superficielle et partant irrationnelle et qui ne servent qu'à charger outre mesure, fatiguer et atrophier un cerveau en formation ! Si l'on se décidait une bonne fois à considérer l'enfant comme un être se préparant à faire ses premières armes dans la lutte ardue pour l'existence, le faisant causer et le jugeant parce qu'il dit et raisonne et non par ce qu'il débite automatiquement comme une machine enregistreuse que l'on a mise en mouvement au moyen d'un mécanisme d'horlogerie, alors l'école s'orienterait vers une voie nouvelle, conforme aux nécessités de l'existence.

Le maître, dans ces conditions, pourrait vivre avec ses élèves la vie idéale de la famille, d'une famille normale et saine ; leur donner son cœur, faire œuvre d'éducateur et d'apôtre. Au lieu qu'avec le système actuellement en vigueur — et que l'on accentue encore en Valais depuis l'introduction des examens de fin d'année — on fausse le but de l'école. En effet, en voyant que certains points nettement déterminés du programme ne sont pas atteints, le maître s'excite, se fâche, perd tout contrôle sur lui-même ; alors l'atmosphère de la classe devient tendue et par conséquent mauvaise. A partir de cet instant, c'en est fait de son influence, il n'exerce plus une autorité morale sur ses élèves, la seule vraie : il les domine peut-être par la crainte, car il ne peut conquérir leur affection, et alors toute l'activité qu'il déploie est vaine, l'éducation est purement factice, de surface, comme d'ailleurs l'instruction qu'il donne. C'est du bourrage ni plus ni moins ; et là réside le mal, car dans ces conditions l'école ne forme pas, elle déforme. Les paroles de Montaigne restent pourtant toujours vraies : « Mieux vaut une tête bien faite que bien pleine. »

Cette pensée du génial auteur des *Essais* s'applique mieux encore aujourd'hui qu'autrefois. Voilà pourquoi il faut considérer l'enfant en raison du rôle qu'il aura à jouer dans la vie. La formation du caractère, l'habitude de savoir dominer ses sentiments et de les asservir à sa volonté afin de réaliser ainsi un être normalement et moralement constitué, avec un excellent équilibre des forces, c'est là une affaire autrement importante que l'enregistrement d'une foule de connaissances la plupart sans aucune valeur pratique.

Si l'on persiste à maintenir pour les enfants des classes primaires des examens parfaitement inutiles en soi, qu'on les réforme au moins radicalement. Comme ils sont conçus maintenant, ils faussent l'enseignement. Et nous savons des maîtres qualifiés qui souffrent d'un tel état de choses, de ne pouvoir instruire et éduquer normalement et rationnellement.

Les élèves d'une classe, voire d'une division, ne sont pas également aptes à recevoir un enseignement, à s'assimiler un programme. Stimulé par la hantise d'un examen, le maître veut néanmoins les y contraindre tous. Se rend-on compte des inconvénients, de l'injustice d'une telle contrainte ?

Non, l'école officielle, chez nous plus qu'ailleurs, n'est pas faite pour la vie, car elle relègue au second plan l'éducation et cherche à mettre en relief une instruction qui n'est souvent que de surface. La faute en est imputable aux programmes d'abord, et aux examens ensuite, beaucoup plus qu'aux maîtres.

La vie elle-même, d'ailleurs, ne se charge-t-elle pas de démontrer d'une façon péremptoire que l'école moderne fait fiasco ? que l'enseignement n'est pas pratique puisqu'il ne tient compte que dans une mesure infime de la psychologie de l'enfant ? N'arrive-t-il pas souvent au maître de retrouver plus tard comme une lamentable épave un de ces élèves considérés jadis comme un phénix ? Pourquoi cette transformation à rebours ? Parce que par lui-même cet individu n'a pas su s'adapter à la vie pratique, se plier à ses exigences. D'autre part, que de cancres, pour qui la classe fut un supplice de tous les jours, ont vu la Fortune leur sourire parce que le bon sens pratique et l'esprit d'initiative ne leur ont jamais fait défaut.

Ce ne sont pas là des cas isolés, mais des faits aussi nombreux que probants.

Si l'école n'attachait pas une importance exagérée à l'instruction, aux dépens de l'éducation, elle aurait certainement découvert l'anomalie d'une telle situation, et après en avoir reconnu la cause, elle s'attacherait à développer chaque valeur selon ses qualités.

Sans doute, il est difficile au maître de tenir compte des aptitudes et du caractère de chaque élève, les classes sont trop chargées pour cela, mais il n'en est pas moins vrai que s'il n'avait pas ces œillères dont nous avons parlé et qu'on lui impose, il pourrait se mouvoir d'une façon beaucoup plus souple dans sa classe, et tous les élèves, sans exception, les phénix comme les cancres, n'auraient qu'à y gagner, car leur formation serait avant tout pratique.

La réforme ds programmes et des examens, voilà un beau champ d'activité pour l'homme d'initiative qui vient d'entrer au Département de l'Instruction publique. Puisse-t-il consacrer une partie de son intelligence à cette besogne urgente.

C. L...n.

L'Argentin meurtrier prétend qu'il s'est cru menacé

Le « Rhône » a relaté, il y a quelques jours, le meurtre, dans un café de Paris, de trois Argentins tués à coups de revolver.

L'inculpé était venu en Europe avec son amie, Francisca Penas, il visita d'abord l'Espagne et s'arrêta ensuite à Paris.

— J'ai connu mes victimes, dit-il au juge, dans une maison de jeu, et je perdis avec elles 4000 pesos. J'appris, par la suite, que les trois hommes vivaient de tricheries au jeu et chaque fois que je les rencontrais je leur réclamais mon argent.

La veille du drame, ils répondirent à mes demandes par des injures et des coups, menaçant de me supprimer.

Je restai couché le lendemain ; le soir, pour éviter d'être rossé, je pris mon revolver.

Au café où je m'étais attablé, je fus rejoint par eux et je compris qu'ils avaient dû me suivre, car ils ne venaient jamais dans cet établissement.

Ils s'approchèrent de moi. L'un dit :

— Il en sait trop long sur nous. Il faut le tuer.

Je vis à ce moment un revolver dans sa main ; je pris vivement le mien et, croyant ma vie en danger, je fis feu.

C'est par hasard que j'ai tué mes adversaires, car j'ai une très mauvaise vue. Je regrette profondément mon acte, mais je n'ai tiré que pour me défendre.

Simplification

Le jeune Jean-Louis, commerçant d'une petite ville vaudoise, ouvrant un commerce de poissons, avait fait faire une magnifique enseigne ainsi conçue :

« Ici on vend du bon poisson ».

— Pourquoi « ici » ? lui dit le grand Marc. On devine bien que ton enseigne n'est pas au-dessus de ta boutique pour faire de la réclame aux autres !

Jean-Louis effaça « ici ».

— Pourquoi « on », lui dit Marc la semaine suivante ; bien sûr qu'il y a quelqu'un pour le vendre, ton poisson !

Jean-Louis effaça « on », et puis « vend » — puisque, disait Marc, personne ne se figure que tu le donnes ! — et puis « du bon » — parce que évidemment, Jean-Louis n'allait pas proclamer que c'était du mauvais ! — en sorte que l'enseigne ne porta plus que le mot « poisson ».

— Supprime-moi ça aussi, dit Marc ; ton poisson sent tellement fort que les clients peuvent arriver chez toi les yeux fermés !

Une incendiaire avoue son crime commis il y a dix-neuf ans

En 1913, les écuries, puis l'habitation de M. Hourt, à Ritzins, près de Metz, étaient détruites par le feu. On arrêta, malgré ses violentes protestations d'innocence, le fils d'un honorable famille, Jean-Pierre Benning. Ce dernier comparut devant les assises de la Moselle et fut condamné à dix ans de réclusion. Après cinq années de cellule, Benning dut être interné dans une maison d'aliénés. Il n'en sortit que deux ans après la guerre, parce que la commune refusait de payer son entretien.

Aujourd'hui, Benning est encore souffrant.

Or, la gendarmerie de Sierck arrêtait récemment Marguerite Berger, la femme du garde champêtre d'Evendorf, accusée de nombreux vols dans diverses localités des environs. Une lettre de cette femme, comparée à une autre du dossier des incendies de Ritzing fit peser de graves soupçons sur Marguerite Berger. Pressée de questions, celle-ci vient d'avouer qu'elle était l'auteur de ces deux incendies. Pendant dix-neuf ans, elle avait gardé son lourd secret.

Un aviateur anglais atteint d'amnésie est retrouvé à Monte-Carlo par un de ses oncles

L'aviateur anglais Godfrey Lavington Bond, de retour d'un voyage aérien en Nouvelle-Guinée, débarquait le 13 décembre dernier à Gênes. Il rentrait à Londres avec l'intention de fêter Christmas en famille.

Or, à partir de cette date, l'aviateur ne donna plus signe de vie. Comme il était porteur de bouteilles contenant de la poudre d'or, sa famille crut qu'il avait été victime d'un malfaiteur. En janvier, elle alerta Scotland Yard. Une enquête ouverte par les polices française et italienne demeura sans résultat.

Aujourd'hui, le disparu a été retrouvé dans un jardin de Monte-Carlo par un de ses oncles. Bond, qui est atteint d'amnésie, ne voulait pas suivre son parent. Celui-ci dut longtemps parlementer. Finalement, tous deux ont pris le train à Nice, à destination de Londres.

Le poids d'un milliard en or

La « Revue mensuelle des mines d'or », qui se publie à Johannesburg (Afrique du Sud), vient d'avoir l'amusante idée d'expliquer ce qu'est réellement un milliard en or.

On parle beaucoup de milliards, en ce moment, mais peu de gens se représentent la chose essentiellement de fait.

La revue en question nous apprend qu'un milliard en or pèse 322,580 kilos et occupe un espace de 16 mètres cubes trois cinquièmes.

Avec un milliard en or, l'on peut fabriquer un fil d'or d'un diamètre de trois quarts de millimètre, qui est assez long pour faire le tour de la Terre à l'équateur !

Et enfin, pour transporter un milliard en or, il faut 64 vagons contenant 5 tonnes chacun.

Mais un milliard en or ne suffit pas à acheter cinq kilos de radium. Il est vrai qu'il n'existe pas actuellement, cinq kilos de radium !

Une bonne exigeante

Mme Pigeon a rencontré par hasard, au marché, son ancienne bonne Amélie... cette satanée Amélie qui faisait si bien danser l'anse du panier, qui ne voulait ni laver, ni repasser, ni frotter le parquet, et qui, un jour de l'année dernière, est partie brusquement en claquant les portes, sous prétexte qu'elle en avait plein le dos de trimer pour un misérable salaire de famine : 80 francs, le vin et le cinéma...

Sans rancune, l'excellente Mme Pigeon l'a abordée :

— Tiens, bonjour Amélie. Qu'est-ce que vous devenez ?... Etes-vous contente ?

— Mon Dieu, Madame...

Amélie baisse la tête, hésite, semble embarrassée et même un peu penaude...

— Eh bien, ma fille, avez-vous retrouvé une bonne place ? Gagnez-vous maintenant de meilleurs gages que chez moi ?

— Heu, ça dépend, Madame, finit par avouer Amélie d'un air sombre ; à présent, c'est pour rien que je travaille : je suis mariée.

LES SPORTS

Un meeting de boxe à Martigny

L'annonce d'un meeting de boxe à Martigny a été accueillie, dans les milieux sportifs, avec une joie non dissimulée et une curiosité qui s'expliquent lorsqu'on apprend que c'est la première fois qu'un spectacle pugiliste s'offre au public martignerain.

Organisé sous les auspices et le contrôle de la Fédération suisse de boxe, ce meeting présente toutes les garanties de sérieux que l'on est en droit d'attendre d'une autorité officielle. Dès lors, tout « bluff » étant exclu, nous assisterons à des combats livrés sincèrement et dirigés par des arbitres compétents.

Les boxeurs inscrits dans de telles conditions n'ont aucun intérêt à risquer leur réputation chez nous ; ils seront, par conséquent, tenus de défendre leurs chances en se donnant à fond.

Il n'existe pas encore en Valais, à notre connaissance du moins, de club de boxe. D'aucuns, ne considérant ce sport que sous l'angle de la brutalité, s'en réjouissent ; ils n'y voient qu'une manifestation d'instincts primitifs. Ils feignent ignorer que dans certains grands pays comme l'Angleterre et l'Amérique, la boxe est depuis longtemps enseignée officiellement dans les collèges. En France, elle fait partie du programme d'instruction pour l'armée, et on peut dire qu'en Suisse elle jouit actuellement d'une vogue sans précédent.

C'est donc que la boxe contient autre chose que de la brutalité : elle est à la fois, un moyen de défense et de développement physique. Tous ceux qui l'ont quelque peu pratiquée savent que l'on peut faire de la boxe avec autant de sécurité que l'on fait du football ou de la lutte.

Quant à se présenter sur le ring en vue de disputer un titre ou une compétition, c'est une autre affaire. Là, pour avoir quelque chance de succès, il faut des aptitudes et du métier ; de même qu'un alpiniste doit en avoir pour se risquer à varapper une pointe vertigineuse.

La boxe a sa technique propre, et sur le ring le boxeur a une façon spéciale de se comporter. Pendant le combat, la vitesse des coups portés et des feintes qui déterminent d'incessants changements d'attitudes est telle qu'elle exige du combattant une grande mobilité, une résistance physique à toute épreuve et une science consommée du répertoire des coups. Cette forme ne s'acquiert qu'à la suite d'un entraînement long et ingrat.

Puisse donc la journée du 6 mars nous apporter le profit spectaculaire que nous en attendons et aux athlètes et organisateurs le succès que méritent leurs efforts. Ch. A.

FOOTBALL

COUPE DE SUISSE

Urania bat Young-Fellows, 6-2.

Ligue nationale

Bâle-St-Gall, 3-2 ; Nordstern-Lugano, 2-1 ; Servette-Bienne, 2-0 ; Aarau-Etoile Carouge, 2-1.

1re Ligue

Racing-Lausanne, 3-2 ; Stade-Fribourg, 3-1 ; Soleure-Monthey, 5-0 ; Concordia-Winterthour, 5-1 ; Lucerne-Oerlikon, 2-1.

3me Ligue

Martigny I-Sierre I, 1-0 ; Vevey II-Olympia I, 3-2 ; match d'appui, Bulle I-Montreux II, 2-1.

La réunion des clubs de l'A. S. F. A.

Dimanche, convoqués par le comité de football de l'A. S. F. A., 45 clubs ont envoyé des représentants à Berne dans le but de discuter la situation du football suisse.

Trois questions de principe ont été envisagées : 1. le retour à l'amateurisme intégral ; 2. le maintien du système actuel ; 3. création d'une distinction entre amateurs et professionnels.

Tous les représentants sont d'accord pour décommercialiser le sport. M. Jaquier, du Stade-Lausanne, a souligné que l'A. S. F. A. était une association suisse, recevant des subventions du département militaire, non pour entretenir des professionnels étrangers, mais pour développer le sport au sein de la jeunesse suisse.

Une commission de cinq membres a été nommée en dehors du comité de football pour étudier la situation et présenter un projet lors de la prochaine assemblée générale de l'A. S. F. A.

AUTOMOBILISME

Trois nouveaux records

Trois nouveaux records de vitesse pour automobiles ont été établis. Les courses se sont déroulées devant 10,000 spectateurs environ, sur la plage de Batola Beach.

Sir Malcolm Campbell, pilotant l'« Oiseau Bleu », a battu le record du mille dans la direction nord-sud, établissant une moyenne de 430,340 km. en 13,46 secondes.

Un deuxième record sur un kilomètre a été établi en 8,53 secondes en direction nord-sud, moyenne 421,950 km.

Un troisième record sur cinq kilomètres en direction nord-sud a été établi par Campbell en 44,33 secondes, soit 405,960 km. de moyenne à l'heure.

NATATION

Des records du monde

A Magdebourg, la nageuse allemande Lisa Rocke a battu le record du monde des 200 yards brasse, en réalisant le temps de 2 min. 52,8 sec., mais le même jour la nageuse suédoise Isberg avait franchi la même distance en 2 min. 51 sec. Ce dernier temps constituera par conséquent le record du monde.

VALAIS

SIERRE

Assemblée primaire

Malgré les importantes questions qui lui étaient soumises, l'assemblée primaire de Sierre ne comptait guère plus de 50 électeurs réunis à la Halle de gymnastique dimanche après la messe. Ce désintéressement des affaires publiques est fort regrettable.

L'assemblée a autorisé le Conseil communal à contracter un emprunt de 100,000 fr. auprès de la Banque cantonale, en faveur des Services Industriels ; puis il a approuvé un projet de convention avec La Lonza pour la fourniture d'une force de réserve suffisante pour les besoins de notre réseau électrique.

La convention, avantageuse pour Sierre, puisqu'elle ne prévoit pas le paiement d'une redevance minimum, est conclue pour une durée de 20 ans. La commune participe au tiers des frais de construction et d'installations devisés à 75,000 fr.

Ces deux questions ont été votées après les explications fournies par M. Breuer, directeur des S. I.

Enfin, moyennant une redevance annuelle de fr. 5.— destinés à marquer les droits de la commune, la Société pour l'irrigation des collines de Salquenen est autorisée à se servir des eaux de la Raspille non utilisées par les agriculteurs de Sierre.

La quatrième question concernait la ratification de la convention passée entre la commune et la Société des sous-officiers au sujet de la transformation du stand et de la ligne de tir. Jugé insuffisant par les autorités militaires, le stand doit être transformé ; la Société des sous-officiers, qui organise le Tir cantonal, se charge d'exécuter les travaux selon les exigences fédérales. Sur un devis de 45,000 fr. la commune verse un subside de 15,000 fr.

Le stand restera la propriété de la Société des sous-officiers et sera placé sous la surveillance de la Municipalité. Les autres sociétés de tir seront autorisées à s'en servir selon une rotation à établir d'entente avec le Conseil communal.

Ces différentes questions ont été acceptées à l'unanimité et sans discussion.

St-Gingolph

Accident

Lundi après-midi, M. Constant Clerc, domestique chez M. Marc Bonnay, négociant, a été victime d'un accident. A la suite d'un mouvement malheureux, le coupe-foin dont il se servait lui laboura une jambe. Comme il perdait son sang en abondance, un camarade, René Genoud, transporta immédiatement M. Clerc à la pharmacie où la sœur infirmière put heureusement arrêter l'hémorragie.

Distinction

La médaille de bronze du courage et du dévouement vient d'être décernée à M. Louis Billandeau, préposé des douanes françaises à St-Gingolph, qui, l'année dernière, étant de service au poste frontière, avait été blessé en arrêtant un cheval emballé appartenant à un cultivateur valaisan de St-Gingolph.

Les Valaisans à Genève

On nous écrit :

Le Cercle valaisan « Treize Etoiles », dans son assemblée générale du 31 janvier écoulé, a procédé au renouvellement de son comité, qui est composé comme suit :

Président : M. René de Werra, avocat, r. du Marché, 20 ; vice-présidents : MM. Eugène de Courten et Maurice Praz ; trésorier : Antoine Logean ; vice-trésorier : Paul Ecœur ; secrétaire : François Vouilloz ; vice-secrétaire : Pierre Gaillard ; membres adjoints : MM. Victor Roh, Joseph Travelletti, Jean Kreutzer, Bernard Carraux et Alphonse Michellod ; **archiviste : Marcel Rey.**

Le comité, qui précédemment était composé de 9 membres, a été porté à 13, ce chiffre correspondant mieux au caractère régional des membres de la société.

Pour maintenir la prospérité du Cercle, le Comité invite les Valaisans de Genève à se grouper sous le drapeau des Treize Etoiles afin de développer toujours davantage la base de sa devise : « Patriotisme, Entr'aide, Amitié ».

Assemblée de la Cave coopérative de Leytron et environs

On nous écrit de Leytron :

Sous la présidence paternelle de M. Camille Desfayes, juge cantonal, s'est tenue, dimanche, à Leytron, l'assemblée générale des sociétaires de la Cave coopérative de Leytron, Saillon et environs.

L'appel nominal fait constater la présence à cette réunion du chiffre supérieur au 95 % des membres de la société, ce qui démontre l'intérêt et l'importance que nos vignerons attachent à de telles assemblées.

M. Albert Cleusix, conseiller communal à Leytron, le compétent et dévoué secrétaire de la Cave coopérative, donna lecture du protocole de la dernière assemblée. Ce protocole fut adopté à l'unanimité et sans observation.

M. Camille Desfayes, président, fit ensuite un exposé simple, écouté avec intérêt, sur la situation de la société. Il signala notamment la demande d'adhésion à la Cave de Leytron d'un imposant groupe de vignerons de Fully. Une cave leur sera aménagée, pouvant loger les 400,000 kg. environ qui seraient amenés de cette région. Cet aménagement nécessitera entre autres des frais nouveaux devisés approximativement à fr. 50,000.—.

M. Maurice Guigoz, de Saxon, président du Comité, compléta ensuite l'exposé de M. Desfayes avec chiffres et remarques à l'appui. Pour faire face à la nouvelle dépense envisagée, ainsi que dans le but de régler un reliquat de frais de construction, etc., M. Desfayes proposa à l'assemblée un emprunt de conversion qui serait en somme, un fonds de roulement ; il soumit aux débats la question de mise à exécution de ce projet demandant l'attribution de pleins pouvoirs au Comité.

M. Chappot, de Charrat, prit la parole et suggéra l'augmentation des parts sociales. M. le vétérinaire Desfayes exposa également son point de vue sur cette question et l'assemblée vota ensuite une résolution de modification d'un article des statuts, après que M. Joseph Michaud, directeur commercial des Caves coopératives valaisannes, eut formulé, fort à propos, de judicieuses remarques touchant le point discuté.

La séance fut levée sur des paroles sympathiques et encourageantes de M. Desfayes, président, qui fit appel à l'esprit de solidarité des vignerons, les invitant à faire de la réclame eux-mêmes pour leur vin, en buvant du vin des Caves coopératives. Ce conseil fut mis à exécution avec empressement ; une partie des sociétaires dégusta dans le local même de la Cave le verre préparé par le caviste, tandis que l'autre s'attribua les cafés de Leytron. **Z.**

Militaire

Justice militaire

Dans sa dernière séance, le Conseil fédéral a adopté le tableau des mutations qui interviennent dans la justice militaire à la fin de la période allant du 1er mars 1929 au 29 février 1932.

Nous donnons ci-dessous les noms qui intéressent le Valais :

Sont libérés de leurs fonctions avec remerciements pour les services rendus : Lieut.-col. Morand Marc, Martigny, juge au Tribunal de la 1re division ; fourr. Dubuis Joseph, Savièse, suppléant du tribunal supplémentaire.

Au tribunal de la 1re division, nous trouvons, pour les juges, les noms suivants : Lieut.-col. de Kalbermatten Guillaume, Sion ; fourr. Bonvin Félix, Sion.

Suppléants : Capt. Couchepin Louis, Martigny.

Tribunal de la 2me division. Tribunal supplémentaire : Cpt. de Preux René, Sion ; fus. de Torrenté Maurice, Sion.

Suppléants : Biolley Henri, Monthey ; serg. Rey-Bellet Edouard, St-Maurice ; serg. Chappaz Henri, Martigny.

Cours de répétition

Nous avons annoncé que le régiment valaisan 6 aura son cours dans l'Entremont. Le régiment vaudois 5 fera le sien dans le Val d'Illiez.

Une agression à Mase

Toutes les agressions, dans les villages, ne sont pas explicables ou expliquées.

M. Zermatten Martin, domicilié à Sion, a été violemment frappé, dans une cave de Mase, à coups de matraque, puis à coups de pieds, et cela sans motif ni querelle préalable. Au bout d'un certain temps, ses agresseurs, craignant de l'avoir tué, réussirent à le rappeler à la vie, écrit le « Courrier de Sion », auquel nous empruntons ces renseignements.

Un escroc arrêté

Grâce aux démarches effectuées par l'agent de la sûreté Schrœter, à Sierre, on vient d'identifier et d'arrêter, à Paris, un escroc hollandais. H. Ankersmit, qui séjourna à Montana et à Sierre pendant environ un an, y faisant plusieurs victimes. C'est ainsi qu'il vendit à deux ou trois personnes le même appareil de projection cinématographique, valant plusieurs milliers de francs. Le filou sera extradé et remis à la justice valaisanne.

Le préfet Albrecht

A Mœrel, dans le Haut-Valais, vient de décéder M. Fridolin Albrecht, préfet et ancien député du district de Rarogne. Il était le doyen d'âge des magistrats du Valais : 90 ans sonnés. Le vénérable défunt siégea de nombreuses législatures au Grand Conseil.

Un pharmacien condamné

Le tribunal cantonal de Zurich a condamné pour homicide par négligence à 1000 fr. d'amende, un pharmacien de Zurich qui, par manque de prudence, avait exagéré la dose d'une ordonnance médicale, et avait causé ainsi la mort de sa cliente, une couturière.

MARTIGNY

Harmonie municipale

Voici l'ordre des répétitions pour cette semaine : mardi, **les bois ;** mercredi, **les cuivres,** et vendredi, **répétition générale.**

Gym d'Hommes

Exercices tous les **mercredis** soir, à 20 h. 30, à la Halle de gymnastique.

Cinéma « Etoile » Sonore

Cette semaine, une amusante comédie musicale : **« Marions-nous ».**

Etat civil

Naissances : Giroud Emile-Joseph, d'Arthur, Charrat ; Ribordy André-Edouard, de Germaine, Bourg ; Jacquerioz Germaine-Louise, d'Alexis, Borgeaud ; Bruchez Ami-Marcel, d'Henri, Bourg ; Campo Joseph de Salvator ; Monnet Francis-Bernard, d'Hermann, Charrat ; Roduit Madeleine-Clotilde, d'Emile, Ville ; Burgener Jacqueline, de Constantin, La Bâtiaz ; Jordan Marcel-Ulysse, de Renée, Bourg.

Décès : Cretton Anne-Marie, La Fontaine, 1849 ; Bouillet Maurice, Combarigny, 1852 ; Saudan Emile, Broccard, 1861 ; Besse Marie-Victorine, La Fontaine, 1861 ; Gabel François, Bourg, 1864 ; Saudan Joseph, Croix, 1866 ; Farquet Joséphine, Ville, 1841 ; Hug Louis-Félicien, Ville, 1853 ; Pierroz Aline, Bourg, 1903 ; 10. Vouilloz Marie-Céline, La Bâtiaz, 1902.

EN SUISSE

Tué par la chute d'un arbre

L'agriculteur Jakob Tanner, âgé de 49 ans, qui était occupé à abattre des arbres à Merishausen (Schaffhouse) a été tué par un arbre qui est tombé sur lui. Il est mort peu après l'accident. La victime laisse une femme et trois enfants.

Drames de famille

Un ancien cuisinier, âgé de 40 ans, nommé Wehrenfels, qui exploite un petit commerce d'horticulture à Schrau, près de Schiers, a assommé sa femme, âgée de 38 ans, avec une chaise, et l'a gravement blessée à la tête, puis il s'est pendu. La malheureuse femme fut transportée à l'hôpital où son état a été jugé grave.

Les deux époux vivaient en mauvaise intelligence. Depuis qu'il avait perdu sa place, le mari souffrait d'une maladie nerveuse. La femme était représentante de commerce. Son mari lui reprochait de faire des dettes et de lui être infidèle. Depuis quelque temps, l'épouse vivait seule à St-Moritz, alors que les deux enfants se trouvaient à Davos.

— Un terrible drame vient de se dérouler à Wald (Zurich). Un ouvrier âgé de 35 ans, actuellement sans travail et nommé Binkert, a tiré sur sa femme. Celle-ci, atteinte à un poumon, a été grièvement blessée. Il tira ensuite sur son fils âgé de 3 ans qui, grièvement blessé, ne tarda pas à succomber. Finalement, le meurtrier se logea une balle dans la tête. Il a succombé dans l'après-midi de dimanche à l'hôpital. Quant à son épouse, son état, quoique sérieux, n'est pas désespéré.

50 Cts. les 20 Pièces

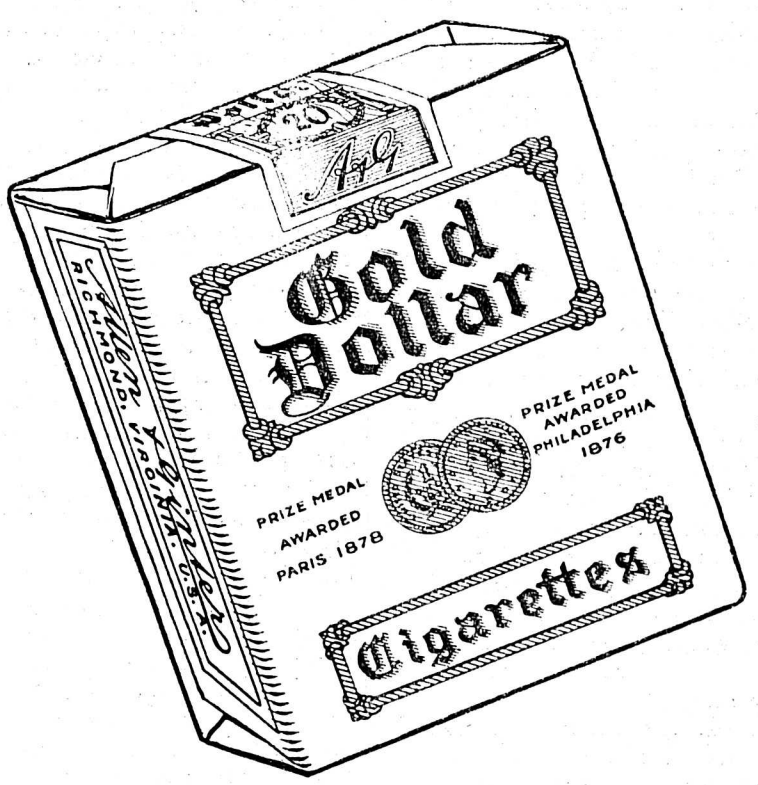

La qualité de la cigarette
„Gold Dollar"
lui fait sa meilleure réclame

Allen & Ginter
RICHMOND,
VIRGINIA.
U.S.A.

BLENDED CIGARETTES

Ecole suisse de céramique

En pleine période de chômage, alors que tant d'industries sont encombrées de main-d'œuvre, l'Ecole suisse de céramique de Chavannes-Renens ne peut satisfaire aux offres de places qui lui parviennent des industriels suisses qui apprécient la préparation de ses élèves. Pour quatre apprentis qui vont sortir au printemps 1932, elle a reçu **10 offres** de places au cours des six derniers mois. En 1931, plusieurs industriels, après échec dans leurs démarches auprès de cette Ecole, ont dû faire appel à la main-d'œuvre étrangère. Une nouvelle fabrique de poterie fine, avec cent ouvriers, va s'ouvrir au printemps à Laufenbourg.

L'Ecole professionnelle suisse de céramique placée sous le contrôle de l'Etat de Vaud, prépare des ouvriers capables de gagner leur vie à la sortie de l'établissement et de se créer une situation équivalente à celle des bons ouvriers mécaniciens.

Ouverture de la prochaine année scolaire, le 11 avril. De grandes facilités sont accordées aux apprentis au point de vue financier.

Règlement-programme à disposition sur demande à la direction.

Emprunt fédéral 3 ½ %

Ainsi que cela a été annoncé il y a quelques jours, le Conseil fédéral a décidé d'émettre un emprunt 3 ½ % de fr. 150,000,000 destiné à la conversion partielle ou au remboursement de l'emprunt fédéral 4% de 200 millions émis en 1922, venant à échéance le 1er avril prochain. Sur ce premier montant, le Département fédéral des finances s'est réservé 25 millions pour l'Administration fédérale, de sorte qu'il ne reste que 125 millions à la disposition du public. Les demandes de conversion et les souscriptions contre espèces sont reçues du 29 février au 7 mars. Le cours d'émission est fixé à 93,40 % plus 0,60 % de timbre fédéral, soit 94 % au total. Tout porteur de titres 4 % précités, qui en demandera la conversion en obligations 3 ½ % du nouvel emprunt, recevra une soulte en espèces de 60 francs par 1000 fr. de capital converti. Le remboursement de l'emprunt aura lieu au pair à partir de 1933 par voie de tirages annuels. Tenu compte du cours d'émission, le nouveau titre procure un rendement annuel de 4 %. Les obligations de la Confédération et des Chemins de fer fédéraux, type 4 %, étant cotées sensiblement au-dessus du pair, leur rendement, de ce fait, n'est que de 3 ¾ % environ. Il s'en suit qu'en raison également de l'abondance d'argent qui règne actuellement, ce nouvel emprunt ne manquera pas d'être assuré d'un bon succès. (Communiqué.)

Les beaux legs

M. Edouard Sturzenegger, commerçant mort la semaine dernière à St-Gall, a légué les sommes suivantes : 1 million à la Fondation pour la vieillesse (comité cantonal saint-gallois) ; 500,000 fr. à la Société cantonale d'utilité publique de St-Gall ; 100,000 francs aux ouvriers de la broderie âgés de plus de 60 ans et incapables de travailler ; 100,000 fr. pour une autre catégorie de ces mêmes travailleurs. Le défunt n'a, d'autre part, pas oublié son personnel qui bénéficiera de nombreuses libéralités.

A la frontière

MULHOUSE *(Respublica)*. — **Un accident épouvantable s'est produit sur un chantier de Kembs. L'ouvrier Antonio Costa, marié et père de deux enfants, avait trouvé dans un tas de détritus une grenade à main du calibre de 6 cm. Costa avait l'intention de faire un presse-papier avec l'engin. Pour voir s'il n'était pas chargé, il commit l'imprudence de le jeter dans un feu allumé au milieu d'un chantier. Voyant qu'aucune explosion ne se produisait, l'ouvrier retira la grenade du feu au moment même où deux autres ouvriers regardaient. Poussés par la curiosité, ils s'approchèrent de leur collègue. Au même moment, une formidable explosion se produisit, jetant à terre les trois hommes. On accourut de toutes parts pour connaître les causes de l'explosion. Un spectacle horrible s'offrit aux personnes accourues. Costa était complètement déchiqueté. Les éclats de l'engin lui avaient perforé le corps à divers endroits et occasionné la mort immédiate. Non loin de lui gisait complètement déchiqueté le jeune Bruno Tornaffer, âgé de 18 ans. Sa mort avait également été instantanée. Un troisième ouvrier, Enrico Partel, avait le pied droit arraché et poussait des cris de douleur. Plusieurs éclats lui avaient perforé le corps. Partel fut transporté d'urgence à l'hôpital de Hasenrain où il dut être amputé de la jambe droite, au cours de l'après-midi. Son état est extrêmement critique.**

NOUVELLES DE L'ÉTRANGER

Le conflit sino-japonais

Un essai de conciliation

On apprend de source autorisée que des tentatives ont été faites à bord du navire amiral britannique à l'instigation de l'amiral Kolly et en sa présence, pour amener les commandants japonais et chinois à Shanghaï à chercher des bases de paix.

Le gouvernement de Tokio et celui de Nankin ont été mis au courant de ces conversations engagées dimanche entre les représentants de la Chine et du Japon. On ne sait si ces conversations vont se poursuivre ; cependant il y a bon espoir de les voir aboutir, bien qu'on ne puisse encore prévoir à quelle date l'accord serait signé.

Détente à Genève

La séance du Conseil de la S. d. N. convoquée subitement lundi soir a laissé une impression de détente et d'espoir en ce qui concerne les événements de Shanghaï. On ne croit pas que la réponse des gouvernements chinois et japonais aux propositions du Conseil relatives à la cessation des hostilités puisse être attendue avant mercredi ; mais les termes dont se sont servis les représentants au Conseil ne défendent pas d'espérer qu'elle puisse être favorable.

Japon et Etats-Unis

On mande de Tokio au « Daily Express » :

Le mouvement de boycott des marchandises japonaises aux Etats-Unis cause une vive inquiétude au Japon. Les milieux financiers japonais sont alarmés par la pression qu'exercent les organisations bancaires et commerciales américaines pour le paiement immédiat en espèces des dettes dues par le Japon. Le gouvernement japonais va être contraint de lancer des emprunts publics et, du fait que ces emprunts peuvent tomber au-dessous de leur cours d'émission, le pays sera bientôt en présence d'une situation sans précédent.

Un scandale financier en Autriche

Les journaux de Vienne annoncent sous une forme sensationnelle que la province de Haute-Autriche a fait, à l'occasion de deux emprunts en Amérique, des pertes s'élevant à plusieurs millions. Pour huit millions de dollars d'obligations, le pays n'a reçu que 3,6 millions de dollars. Pour les cinq premiers millions de dollars nominaux, la province n'a reçu que 1,4 million de dollars. Le reste a été pris par des différences de cours et par des provisions.

Les journaux affirment que les banques qui ont été chargées de placer les emprunts en Amérique, ont fait des bénéfices énormes.

Une enquête officielle est en cours.

Une jeune fille assassinée

On signalait à Schiltigheim (Strasbourg) la disparition depuis mercredi soir de la fille d'un conducteur de camion. Cette jeune fille était âgée de 17 ans. Samedi, la police reçut un billet ainsi conçu : « La jeune fille disparue a été assassinée ». Une esquisse jointe à ces mots indiquait l'endroit où le cadavre devait se trouver.

Les recherches confirmèrent le fait : la police découvrit le cadavre à l'endroit déterminé non loin de Schiltigheim. La jeune fille avait été étranglée et dépouillée de ses vêtements à l'exception des bas et des souliers. Le corps portait les traces d'une violente lutte.

La victime a été vue mercredi soir en compagnie d'un jeune homme.

Le Sénat français n'est pas féministe

Au Sénat, le texte voté par la Chambre pour la réforme électorale (suppression du second tour) a été repoussé la semaine dernière par 193 voix contre 0.

Après une longue discussion, le Sénat a disjoint et renvoyé à la commission l'article de la loi électorale relatif au vote des femmes, ainsi que celui relatif au vote obligatoire.

Finalement, le Sénat a adopté, par 216 voix contre 1, sur 217 votants, l'ensemble du projet électoral maintenant le deuxième tour de scrutin, le vote facultatif, et écartant le vote et l'éligibilité des femmes.

70 personnes se noient aux Indes

Un bac à moteur à bord duquel se trouvaient une centaine d'ouvriers se rendant à leur travail, dans une usine de Matiabruz, faubourg de Calcutta, a chaviré dans la rivière Hoogly. Trente seulement des occupants ont pu être sauvés ; les soixante-dix autres sont morts noyés.

Le coût de la vie en Europe

En octobre 1931, l'indice du coût de la vie était à 165 en Norvège, à 158 en Suède, à 157 en Irlande, à 154 au Danemark, à 151 en Hollande, à 148 en Suisse, à 146 en Grande-Bretagne, à 133 en Allemagne, à 117 en Italie, à 115 en France, à 108 en Autriche, à 102 en Hongrie, à 97 en Tchécoslovaquie. Aux Etats-Unis d'Amérique il était à 137.

(Le chiffre indice de l'Union suisse des sociétés coopératives de consommation s'est arrêté, en date du 1er janvier 1932, à 131.)

L'élément moral dans la technique des fumures

On est parfois surpris de l'insuffisance des apports d'engrais aux différentes cultures. Pour quelques kilos de moins, pour une épargne de quelques francs, on s'achemine vers une récolte déficitaire, c'est-à-dire vers l'insuccès, le mécontentement et le découragement. La vue d'une culture prospère donne au travailleur le courage dont il a tant besoin, elle décuple ses forces ; la constatation d'un déficit cultural, l'aspect lamentable de plantes qui s'étiolent, qui sortent avec peine d'une terre apparemment ingrate, abattent le plus vaillant et l'inclinent au doute et au désespoir. Les récoltes maigres et insuffisantes sont le commencement de la déroute dans une exploitation agricole. Pourquoi se priver, pour une dépense relativement faible, une année durant, de la vive satisfaction que procurent des cultures d'une belle venue, se développant sous une poussée de sève exubérante ? N'oublions pas non plus que, quelle que soit la puissance de la culture, le coût de son entretien demeurera à peu de chose près le même. La fumure complète est une condition essentielle pour la production intensive et rémunératrice.

On parle déjà des fumures de printemps. Que seront-elles, si elles doivent être vraiment efficaces ? Complètes dans leur composition, suffisantes dans leur dosage. C'est dire qu'elles doivent comprendre l'azote (de la ferme ou du commerce), l'acide phosphorique et aussi, bien entendu, la potasse. Une économie faite sur une application d'engrais n'est pas à proprement parler une économie. C'est une réduction de dépenses pour le moins inopportune. C'est un faux calcul, c'est courir le risque de perdre pour une année au moins le prix des efforts consacrés aux soins des cultures et l'argent placé dans les semences et autres apports. Elle constitue une faute d'exploitation et, lorsqu'elle est érigée en système, elle conduit l'agriculteur à sa ruine. Les écoles d'agriculture et les stations officielles, par les nombreuses expériences qu'elles ont entreprises et menées à chef, démontrent que de semblables erreurs peuvent être évitées. Elles dispensent à cet égard les conseils les plus judicieux. Leurs directions doivent être suivies si l'on veut s'assurer le maximum de chance, de réussite dans son entreprise, des résultats encourageants pour chacune de ses cultures. Une récolte abondante, outre qu'elle récompense justement le travailleur, contribue à conserver au paysan le goût et la joie au travail et la paix dans son foyer.

Ager.

Amateurs de vélos

avant de vous servir ailleurs, une visite s'impose au plus ancien commerce de cycles du Valais : fondé en 1902

Charles Balma

Rue des Hôtels **MARTIGNY** Téléphone No 294

où vous trouverez un grand choix de vélos de course, demi-course, routier, militaire

à partir de 110 fr.

Accessoires et pneus à des prix défiant toute concurrence. — Représentant des marques

Condor, Peugeot, Standard

Magasin L. Bovi

Martigny-Ville

Avise sa clientèle qu'il donnera à partir du **1er mars**, du

10% d'escompte

en timbres verts, sur tous les articles.

Ecole suisse de Céramique

Chavannes-Renens

Ecole professionnelle de l'Etat de Vaud formant des ouvriers potiers et des céramistes.

La nouvelle année scolaire commencera en avril.

Section de tourneurs et de modeleurs peintres.

Apprentissage 3 ans.

Demander le règlement-programme à la Direction.

Inscriptions jusqu'au 15 mars.

A LOUER

rue Octodure, Martigny-Ville, dans immeuble indépendant

Appartement

3 chambres, cuisine, cave et galetas.

S'adresser chez Bompard et Cie, Martigny.

Timbres caoutchouc

Imprimerie J. PILLET MARTIGNY

Casino Etoile, Martigny

6 MARS

à 15 heures

GRAND MEETING DE

BOXE

LOCATION : Librairie Gaillard et Casino de Martigny.

Faites de la publicité dans le RHONE, le journal populaire valaisan

Qualité Chic Prix

Voilà les caractéristiques des VÊTEMENTS sortis de la

Maison Albert DUC

Tailleur **SION** Rue du Rhône

Coupe moderne - Travail prompt, soigné et garanti - Costumes tailleur pour dames, sur mesure. — Nouvel arrivage de drap anglais.

On se rend à domicile

Soignez vos arbres

Carbolinéum soluble, bouillie sulfocalcique, mastic à greffer, engrais pour fleurs.

Droguerie MARCLAY

Monthey

Jeune FILLE

de 16 ans **cherche place** pour aider au ménage. S'adresser au bureau du journal Le Rhône.

Feuilleton du Journal „LE RHONE" 26

PETITE FÉE

Grand roman d'amour et d'aventures par GUY DE TERAMOND

Vaudoyer répéta :

— A mardi...

Et il s'éloigna d'un pas rapide d'un homme soulevé d'allégresse.

Trois jours plus tard, Ahmet Patmari reçut un papier qui lui causa une vague inquiétude : on le priait de passer le matin même à la préfecture de police pour affaire urgente et personnelle le concernant.

Il réfléchit que ceux pour qui il travaillait étaient assez prudents pour qu'il n'eût pas grand'chose à craindre, et bien que malgré tout il ne fût pas tout à fait tranquille, il résolut de se rendre à la convocation.

Le Turc n'avait pas de commis.

Son commerce ne l'absorbait pas suffisamment pour qu'un seul fût nécessaire. Mais cet arrangement pratique en temps ordinaire offrait dans certaines occasions quelques inconvénients.

Quand il avait à s'absenter, Ahmet Patmari était obligé de fermer son magasin dont il donnait la clé à son concierge.

Il va de soi que rien de compromettant ne traînait jamais là.

Le colonel Schweinlang gardait dans le coffre-fort d'une banque, où nul n'aurait eu l'idée de les aller chercher, les documents qu'il ne pouvait faire passer immédiatement en Allemagne.

Patmari partit donc, après avoir assujetti à sa porte un écriteau, précaution plutôt destinée à prévenir les commentaires des voisins qu'à renseigner une clientèle plus que problématique.

Il fut trois heures absent et revint à la fois soulagé et furieux, pestant contre une administration qui se souciait du temps des gens comme s'il ne comptait pas, mais ravi au fond d'en avoir été quitte pour une simple formalité administrative.

Après l'avoir mal renseigné, obligé à errer de bureau en bureau à la Préfecture et fait attendre une heure et demie, on avait fini par le recevoir.

Il s'agissait tout bonnement de vérifier ses papiers, à la suite, lui expliqua-t-on, d'une circulaire qui ordonnait de s'assurer que tous les étrangers établis depuis moins de deux ans en France étaient bien en règle.

Il n'avait pas à se tourmenter d'une vérification de ce genre et s'en revenait sur le coup de midi, sans hâte, avec son impassibilité d'Oriental.

Le concierge lui tendit sa clé.

— Personne n'est venu ? demanda-t-il.

— Personne.

Rien en effet ne semblait avoir été touché dans l'étroite boutique.

Tout y était exactement dans l'ordre où il l'avait laissée trois heures auparavant.

Comment aurait-il deviné que son absence forcée avait été mise à profit par ceux qui cherchaient à démasquer les criminels intrigues dont son magasin était le centre ?

Un quart d'heure à peine après le départ d'Ahmet Patmari, la concierge partie faire ses ménages ayant abandonné la loge à son mari, Vaudoyer arrivait rue de Clichy, portant sous le bras un paquet qu'il posa avec soin sur une table.

— Il n'est plus là ? dit-il au mutilé.

— Non. Il m'a confié sa clé comme d'habitude.

— Bien. On a l'ordre là-bas de ne pas le laisser revenir avant la fin de la matinée. Nous avons donc le temps.

Vaudoyer n'était pas seulement un policier subtil, un psychologue averti et un homme courageux.

Il avait appris au cours de sa carrière un peu tous les métiers.

— Il y a des choses qu'il est plus prudent de faire soi-même, disait-il avec raison. On ne peut pas toujours emmener avec soi un serrurier, un électricien ou un plombier. C'est pourquoi je me suis arrangé à ne pas être trop maladroit en face d'une sonnerie à démonter, d'un fil à poser ou d'un tuyau à déplacer...

Il le prouva ce jour-là.

Il resta une heure entière dans l'arrière-boutique de Patmari qui était attenante à la loge du concierge, une autre chez celui-ci, dans une pièce que sa femme était fière d'appeler son salon, parce qu'elle y avait mis un canapé sur lequel trônait une poupée Louis XVI à la mode...

Quand il quitta la rue de Clichy, avant le retour d'Ahmet Patmari, il était tranquille.

Rien ne se produirait désormais chez le marchand d'objets d'Orient sans qu'il fût au courant.

Il avait installé, soigneusement dissimulé derrière la moulure du mur, un petit microphone relié par un fil à la loge du concierge. Il lui suffirait de passer quelques journées en compagnie du mutilé pour entendre tous les propos qu'échangeraient les mystérieux clients du Turc.

Pendant huit jours, il ne saisit rien d'anormal chez Patmari.

Le microphone révélait les bruits familiers de la vie de tout honnête homme, sans plus.

L'agent put se convaincre que le Turc se levait tard, se couchait tôt, se faisait des tasses de café, s'accordait les douceurs d'une sieste et que le profit qu'il tirait de son abject métier ne lui procurait qu'un farniente agréable.

Enfin, un matin, il tressaillit.

La sonnerie du téléphone venait de retentir dans l'arrière-boutique du Turc.

Celui-ci devait s'être précipité au récepteur car on l'entendit répondre :

— Bien madame, la commission sera faite...

(A suivre.)

Confédération Suisse

Emprunt fédéral 3½%, 1932, de fr. 150.000.000

destiné à la conversion partielle ou au remboursement de l'Emprunt fédéral 4 %, 1922, de fr. 200,000,000, échéant le 1er avril 1932.

Prix d'émission pour les conversions et les souscriptions contre espèces : 93.40 %, plus timbre fédéral de 0,60 %. — **Rendement : 4 %. — Remboursement au pair,** par tirages au sort annuels moyennant 30 annuités égales.

Soulte de conversion : Fr. 60.— par fr. 1000.— de capital converti.

Les **demandes de conversion** et les **souscriptions contre espèces** seront reçues du **29 février au 7 mars 1932, à midi,** chez les banques, maisons de banque et caisses d'épargne qui se trouvent indiquées sur le prospectus comme domiciles de souscription.

Sur cet emprunt le Département fédéral des finances s'est réservé une somme de fr. 25,000,000 pour l'Administration fédérale.

Si les demandes de conversion dépassent le montant de fr. 125,000,000, le Département fédéral des finances réduira d'autant la tranche de fr. 25,000,000 qu'il s'est réservée, de sorte que toutes les demandes de conversion pourront être satisfaites pusqu'à concurrence de fr. 150,000,000.

Berne et **Bâle,** le 27 février 1932.

Cartel de Banques Suisses. **Union des Banques Cantonales Suisses.**

Condor

La grande marque nationale
La reine de la montagne

livre dès aujourd'hui sa 350 cm3 Super-Export complètement équipée, éclairage et klaxon Bosch, pour le prix de Fr. ***1350.***—

GARAGE
BALMA

Téléphone 2.94 **MARTIGNY**

MEUBLES DE STYLE — MODERNE ET ANCIEN

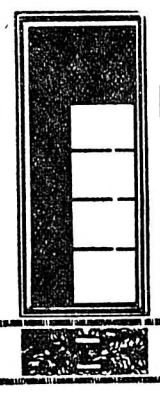

REICHENBACH FRERES & Cie SION

CHIC - QUALITÉ - PRIX INTÉRESSANTS
Nos représentants à Martigny : — Tél. 69

M. M. MORET FRÈRES
AMEUBLEMENTS, MARTIGNY-VILLE

H. GALLAY

HORLOGERIE
BIJOUTERIE
OPTIQUE
=RÉPARATIONS=

Av du Grand St Bernard
TEL. 316
MARTIGNY VILLE

Allô..... Allô.....

ici **„T.—S. ZANETTI“**

Mesdames, Mesdemoiselles, Messieurs...
...N'oubliez pas en sortant de demander la liste verte des

„T.—S. ZANETTI“

Vous y trouverez bien des produits utiles et que vous cherchez depuis longtemps.

Dépôt à MARTIGNY : **Pharmacie Centrale, Ed. LOVEY.**

Lisez attentivement ces prochains jours dans cette page les communications que

„T.—S. ZANETTI“ vous fera

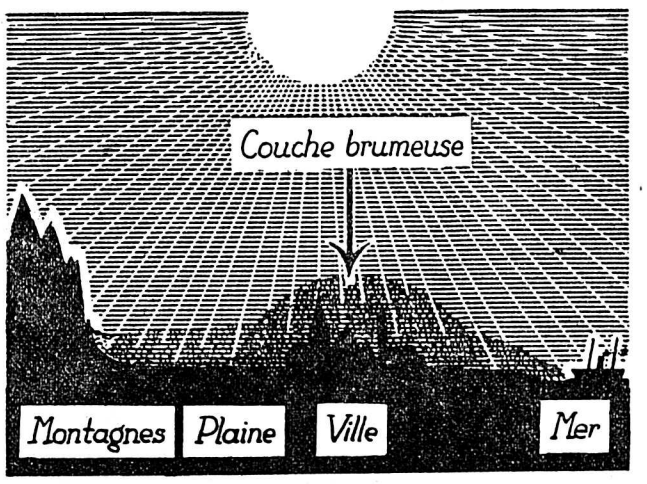

LES RAYONS SOLAIRES ULTRAVIOLETS

Au-dessus de la mer et dans les montagnes, rien n'arrête les rayons solaires ultraviolets, alors qu'ils ne traversent pas la brume qui s'étend sur la plaine et surtout sur les villes.

Sous l'influence des rayons solaires ultraviolets, il se forme beaucoup de vitamines dans les plantes vertes, par exemple dans les algues qui vivent à la surface de la mer. Or ces algues riches en vitamines constituent la nourriture des petits animaux de la mer qui servent eux-mêmes de pâture aux petits poissons. Ceux-ci sont à leur tour la proie de plus grands poissons voraces entre autres de la morue dont le foie fournit l'huile de foie de morue.

Voilà comment parviennent les vitamines des algues marines dans le foie de la morue. Les vitamines confèrent à l'huile de foie de morue les propriétés constitutives, dépuratives et fortifiantes qui ont fait sa grande renommée.

Lorsque l'huile de foie de morue répugne, on donnera du

JEMALT

Le Jemalt est composé d'huile de foie de morue pure de première qualité, hydrogénée d'après un procédé spécial et d'extrait de malt Wander. Le Jemalt n'a ni le goût ni l'odeur de l'huile de foie de morue, mais il possède toutes les vertus constitutives et dépuratives de celle-ci. Le Jemalt est tout particulièrement efficace en cas de scrofulose, d'éruptions cutanées, de teint impur.

Le Jemalt est en vente dans toutes les pharmacies au prix de fr. 2.75 la boîte

Dr. A. WANDER S. A., BERNE

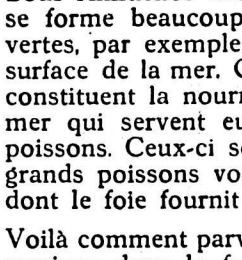

(A découper)

Dr. A. Wander S. A., Berne

Veuillez m'adresser un échantillon gratuit de JEMALT.
J'ajoute 20 cts. en timbres-poste pour les frais de port.

Nom : _____
Rue : _____
Lieu : _____ B. 4.

Sans le goût désagréable, ni la forme huileuse de l'huile de foie de morue!

J 18

Engrais pour vignes

Spécial 6. 3. 12.
et tous les engrais du printemps

Gustave Dubuis, Sion
Téléphone 140

Le mieux pour raclettes, fondues, etc.

Fromages tout gras d'Emmenthal à **2.50**
Fromages tout gras de Montagne à **2.40** } à partir de 5 kg.
Fromages 1/4 gras, vieux, à **1.40 — 1.80**
Marchandise propre et bonne

J. Schelbert-Cahenzli, Kaltbrunn (St-Gall)

Imprimés en tous genres
Imprimerie Commerciale, Martigny

LÖW

baisse encore ses prix mais maintien sa qualité réputée.
Laissez-nous vous le prouver en nous réservant vos achats pour cette saison

Souliers enfants 19/21 **5.80**	**Pr dames,** chev. noir et brun. fx. Ls XV **9.80**
brides, Richel. et **vernis** 22/26 **7.80**	1 bride, box noir bottier **11.80**
Pr Messieurs Box doublé toile **14.50**	**Pr Messieurs** Richel. Box noir ou brun, cousu trépointe **seulement** **16.80**
idem doublé cuir garanti tout cuir **16.80**	

CHAUSSURES Löw S.A.

FABRICATION SUISSE !

Expédition contre remboursement

Av. de la Gare, Martigny

Téléph. 3.20

RUBAG

Matériel d'entreprise
ZURICH

Vagonnets — Voies Décauville
Bétonnière Oméga
Concasseurs Kleemann
Compresseurs Spiros

Représenté en Valais par

Ad. BUSER Matériaux de construction
MARTIGNY **Tél. 267**

Sang de Bouleau
contre la chute des cheveux, pellicules, calvitie
Dans les pharmacies, Drogueries, Salons de coiffure
Centrale des Herbes des Alpes FAIDO
Brillantine au Sang de Bouleau
Shampoing au Sang de Bouleau

+ Conseils pratiques +
pour votre corps et votre beauté. Prospectus d'articles cosmétiques, sanitaires et hygiéniques. Envoi discret sous pli fermé. Joindre 30 ct. pour frais. Casa Dara, Rive, 430, GENÈVE.

Fromages gras

meules de 13-15 kg., pâte excellente, se prêtant autant pour la table que pour la râclette, 5 kg. fr. **2.40**, 10 kg. **2.30**, 15 kg. **2.25** par kg.
Nos clients sont enthousiasmés de ce fromage; goûtez-le !

Fromage de **Tilsit**
qualité extra-gras, meules de 4-5 kg.: 1 meule fr. **2.60** 3 meules fr. **2.50** par kg.

Fromage **Tilsit**
bon gras: 1 meule **2.20**, 3 meules **2.10** par kg.

Beurre de table lucernois, frais de la journée; fr. **4.40** par kg. Depuis 4 kg: fr. **4.30** par kg.

Envoi prompt et soigné contre port et remboursement

Hans Bachmann, Lucerne VI
Fromages en gros

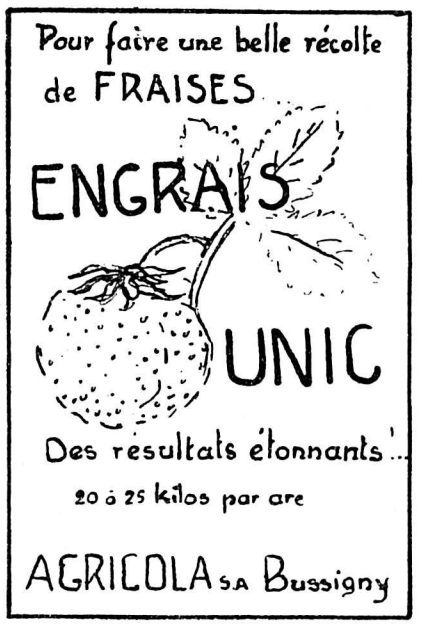

Se trouvent en vente chez
Deslarzes, Vernay & Cie, Sion

Radios

Phono-Radios combinés
Gramophones & Disques
H. Hallenbarter
SION
MARTIGNY-VILLE
Place Centrale

UN MOBILIER 390 fr.

1 grand lit 2 pl., noyer massif, avec belle literie soignée, 1 belle table de nuit, 1 lavabo et glace, armoire, 1 table et tapis, 1 divan, chaises, 1 table de cuisine et tabourets (détaillé). Tél, 31781
Emb. et exp. franco

R. Fessler, av. de France 5, **Lausanne**

Avis

LA BOUCHERIE
G. Marmillod, Vevey
offre belle
GRAISSE
de bœuf fondue de première qualité à fr. 0.70 le kilog.
Envois contre rembours.

AVIS

Voulez-vous être sûr d'avoir **rasoirs, ciseaux, couteaux,** etc. **bien aiguisés,** adressez-vous au Salon de coiffure pour Dames et et Messieurs

A. RIEDWEG
Martigny-Gare
A vendre des lames de rasoirs.

Mais pourquoi

mettre de côté un vêtement défraîchi ?

Adressez-le à la **Teinturerie Röthlisberger** pour un nettoyage chimique ou une nouvelle teinture et vous serez satisfait.
TRAVAIL PROMPT ET SOIGNÉ
Service spécial pour deuil

Teinturerie Röthlisberger & Cie
Lavage chimique **BALE 11**

Dépôt à Martigny-Ville chez **Jean Damay-Max,** Bonneterie-Mercerie

---

Lard fumé du pays kg. **1.80**
Lard frais pour fondre kg. **1.40**
Belle viande de vache kg. **2.—**
Se recommande :
H. RIESEN
Boucherie, **Köniz**, p. Berne